



**REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de Conseillers :

Présents : 14

En exercice : 17

Votants : 15

Date de convocation du Conseil Municipal : 01 décembre 2023

L'an DEUX MILLE VINGT TROIS, le JEUDI 07 DECEMBRE

le Conseil Municipal de la Commune d'ÉTAULES (Charente-Maritime), dûment
convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle municipale, à 20 heures 30,

sous la présidence de Vincent BARRAUD, maire.

Présents : 14

Votants : 15

BARRAUD Vincent, WATRIN Béatrice, ETIENNE Jean, TURPIN Sylvie, MOTARD Daniel, BOITIER Jean-Louis, FOUCHER Nicolas,
~~BUREAU Nadia, GAURIVEAUD Jean-Jacques, AUTIN Martine, RENAUDIN Didier, BLAIS Céline, JEUNESSE André, GAGNADRE~~
~~Josselyne, LOUIS Gilles, AUDEBERT Délizia, de LACOUR SUSSAC Hugues.~~

Absents : AUDEBERT Délizia, de LACOUR SUSSAC Hugues

Absents avant donné pouvoir : BUREAU Nadia à JEUNESSE André

Secrétaire de séance :

MOTARD Daniel

**DE 087-2023-12-003 DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA DSIL – PANNEAUX
PHOTOVOLTAIQUE**

Le maire expose au conseil municipal que dans le cadre de la DSIL « grandes priorités » au titre du « développement écologique des territoires : rénovation thermique, transition énergétique, développement des énergies renouvelables » il est possible de solliciter une subvention pour les projets de panneaux photovoltaïques en autoconsommation.

Considérant que l'opération de recomposition urbaine prévoit l'installation de panneaux photovoltaïques dont la production est destinée à l'autoconsommation du restaurant scolaire, le maire propose au conseil municipal de solliciter une subvention auprès des services de l'Etat.

Le coût prévisionnel de cet équipement suivant estimation de l'architecte en phase consultation de marché public (DCE) est de 35.000€ HT,

Le prévisionnel photovoltaïque pourrait s'établir ainsi :

Travaux :35.000 €

Subvention DSIL :28.000 €

Reste à charge de la commune :7.000 € travaux + 7.000 € de TVA soit 14.000 €

Le conseil municipal après en avoir délibéré par 15 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 ABSTENTION

- ***SOLLICITE l'Etat dans le cadre de la DSIL « grandes priorités » au titre du « développement écologique des territoires : rénovation thermique, transition énergétique, développement des énergies renouvelables » pour l'installation de panneaux photovoltaïques dont la production est entièrement destinée à l'autoconsommation du restaurant scolaire***
- ***CHARGE le maire de mener à bien cette procédure et l'AUTORISE à signer tous documents nécessaires à intervenir.***



Le Maire, Vincent BARRAUD.

Le secrétaire, Daniel MOTARD.

DELIBERATION RENDUE EXECUTOIRE	
Acte télétransmis au contrôle de légalité sous le N°	017-211701552-2023.....
Date de l'accusé de réception préfecture	
Délibération affichée le	jeudi 14 décembre 2023
Document certifié conforme, le Maire, Vincent BARRAUD	

Hôtel de Ville

27 rue Charles Hervé 17750 ÉTAULES ■ Tél. : 05 46 36 41 23 ■ Fax : 05 46 36 92 42

mairie@ville-etaules17.fr ■ www.mairie-etaules.fr